

Cette attestation remplace le certificat médical pour les personnes mineures participant à une compétition conformément au décret N°2021-564 du 7 mai 2021 consultable sur le lien suivant : https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000043486824

En résumé :

Il n'est désormais plus nécessaire, pour les mineurs, de fournir un certificat médical pour l'inscription à une compétition sportive à condition qu'une personne exerçant l'autorité parentale sur le sportif mineur atteste que chacune des rubriques du questionnaire de santé donne lieu à une réponse négative.

Le questionnaire de santé est confidentiel, seule la présente attestation doit être fournie à l'organisateur.

ATTESTATION

Je soussigné	Père ou mère
de l'enfantde l'enfant de l'enfant d	autorise ce
Certifie en qualité de parent exerçant l'autorité parentale	ou de tuteur légal que l'enfant :
Nom :	
Prénom :	
Né(e) le : /	
A répondu par la négative à l'ensemble des questions du formulaire de santé et qu'il est de ce fait dispensé de joindre un certificat médical à son inscription.	
Fait à : le : /	/
Signature :	